



4

# TRAVERSÉE DE TENDE À MORIGNOLE

## Au départ de Tende (820 m)



Cette traversée assure la liaison entre deux vallons proches de Tende et de la Brigue, au cœur de deux territoires sur lesquels se perpétuent les traditions ancestrales de pâturage et d'exploitation forestière. Ce parcours donnera l'occasion de découvrir dans l'ubac la beauté sauvage du vallon de la Scaletta avec une grande diversité d'essences feuillus et résineux. Plus haut, on appréciera les campagnes et granges de la Varne ou estivent encore les troupeaux et, enfin, dans l'adret, le hameau de Morignole aux maisons basses avec leurs toits quasi plats, qui complétera le charme de cette randonnée. Sur la ligne de crête à l'ouest du Mont Bertrand, deux points permettent de passer avec une apparente facilité entre les deux villages : ce sont les baïsses de Crousetta et d'Ugail dominant au nord-ouest le hameau, qui offriront les plus beaux panoramas sur les hautes cimes frontalières de la Haute Roya.

### Itinéraire

De la mairie de Tende, prendre la rue Antonin Vassallo pour rejoindre sous le village la route de la Pia (balise 56) ; remonter le vallon du Réfrei (b.306) et continuer par la piste à droite sur environ 300 mètres (b.307). Le sentier très-large démarre sur la gauche et s'élève dans le vallon de l'Escalette (b.308) puis se rétrécit et rejoint la cascade de la Scaletta. Poursuivre l'ascension par un cheminement qui se développe sur les barres rocheuses aboutissant aux rochers de Servia (b.309) ; au-dessus le sentier coupe la piste forestière (b.310) desservant les granges de la Varne et continue sur la croupe boisée jusqu'à la balise 311 (1 708 m). Une belle traversée plein sud permet d'atteindre un croisement (b.312) puis légèrement au dessus la baisse de Crousetta (1 677 m - b.301) qui offre un spectaculaire point de vue sur le Mt Bertrand et l'immense massif forestier de la Brigue. Revenir à la balise 312 et entamer la descente pour rejoindre d'abord la baisse d'Ugail (1 392 m - b.300) puis la croupe dominant le vallon homonyme via les balises 298, 296 et 295. Franchir à gauche le pont qui enjambe le vallon des Bêtes (b.295) et marcher sur la piste jusqu'à Morignole (b.294) point d'arrivée de la traversée.



### Caractéristiques de la randonnée

**Dénivelée :** +800 mètres / -730 mètres

**Durée :** 5 heures

**Distance :** 13,7 km

**Difficulté :** Sportive

**Période conseillée :** Avril à Octobre

Prévoir une navette pour rentrer à Tende ou contacter le service de transport à la demande de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) au : 0 800 740 538.





# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.